

INSTITUT DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE ALPES MÉDITERRANÉE

Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 NICE
Association loi de 1901 fondée le 8 avril 1926 - Tél. : 04 93 53 32 87 ; 06 20 38 81 89 ; 06 23 92 57 31
Agrément départemental du 21 12 2007 n° 06-518 (Jeunesse et Éducation Populaire)
Agrément préfectoral du 22 09 2003 (article L 141-1 du code de l'Environnement)
Organisme d'intérêt général (décision DSF 06 du 08 03 2005)
SIRET 37952723700026 - APE 925 C - CCP Marseille 619 52 D - BPCA Nice 57056
Permanences et bibliothèque : les jeudis de 16 h à 19 h - Internet : <http://www.ipaam.fr> - Courriel : contact@ipaam.fr
Avec le concours de la Ville de Nice, du Conseil Général des Alpes-Maritimes, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

BULLETIN DE LIAISON N° 161 : ANNÉE 2011

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Institut a poursuivi en 2010 ses travaux au long cours sur le département des Alpes-Maritimes :

- l'inventaire des ponts, avec encore de nombreuses fiches rédigées par les membres des équipes concernées,
- l'inventaire des mégalithes, avec le « bouclage » de nouvelles communes : Escragnolles, Saint-Vallier, Andon...,

et le lancement de la rédaction d'une synthèse générale très complète par Marie-Claude Gérard.

Suite à nos rencontres avec Jean-Marc Giaume, Délégué au Patrimoine de la Ville de Nice, la convention de partenariat avec le Service Archéologie de la Ville de Nice, annoncée lors de notre assemblée générale de 2010, a été signée le 14 octobre 2010 par monsieur Christian Estrosi. Elle servira de cadre à notre participation au nouveau Programme Collectif de Recherche sur la colline de Cimiez, placé sous la responsabilité d'Alain Grandieux, où il sera question notamment d'entreprendre, enfin, des sondages sur le fameux oppidum des Védiantes grignoté au fil du temps par les habitations. Les thermes, l'amphithéâtre, les nécropoles, les jardins, ... feront également l'objet de toutes les attentions par les différents membres de cette nouvelle équipe mise en place sous l'autorité de Marc Bouiron, directeur du Service.

Parmi nos joies, figure également la brillante soutenance de thèse de Laurence Lautier, Docteur en histoire et archéologie qui a obtenu, à l'unanimité du jury, la mention « Très honorable avec félicitations ». Nous lui renouvelons nos félicitations et tous nos souhaits de réussite pour sa future carrière en tant que responsable d'opérations à l'INRAP.

Pour notre troisième participation à la mission Mongolie-Monaco du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, un nouveau rapport sur nos prospections et découvertes a été rédigé : *Les nouveaux apports de la prospection archéologique en 2010 autour de la nécropole de Tsatsiin Ereg*.

L'année 2010 a également été marquée par le 150^e anniversaire du rattachement du comté de Nice à la France.

Plusieurs membres de notre section d'archéologie sous-marine, en partenariat avec la section subaquatique du Gazélec, ont permis notre participation à cette manifestation qui a vu la plongée de monsieur le maire sur les vestiges du casino Jetée Promenade. Au delà de cet événement, l'opération de prospection sous-marine en baie des Anges, créée et portée par l'IPAAM depuis 2008, s'est poursuivie en 2010. À ce propos, nous regrettons la démission devenue inévitable de son responsable suite à ses manquements répétés dans le respect du fonctionnement et de certain membre du conseil d'administration de l'Institut. Je rappelle, s'il en était besoin, que l'IPAAM est une association loi 1901 gérée par des bénévoles, dont la bonne marche est placée sous la responsabilité d'un président, et qu'en aucun cas elle ne peut être assimilée à un laboratoire, d'université ou autres. Notre section d'archéologie sous-marine n'est pas pour autant dissoute et reste à la disposition d'une équipe désireuse de travailler sereinement, avec autorisation et aide financière du DRASSM, dans le cadre du bénévolat propre à notre structure.

Le prochain tome des *Mémoires de l'IPAAM*, consacré à la commune de Péone et issu de la révision de son inventaire archéologique, historique, et ethnographique réalisée en 2007, a bénéficié de la participation de nombreux auteurs ayant travaillé sur ce village. La somme et la qualité des contributions nous amènent à réaliser un important ouvrage, tout en couleur, dont le prix d'impression dépassera nos capacités financières annuelles malgré les aides de la commune de Péone, de la Communauté de Communes Cians/Var, et du Parc National du Mercantour qui viennent compléter celles des communes de Nice, Vallauris, Sainte-Agnès, du Conseil Général 06 et du Conseil Régional PACA. Depuis 2005, les épais tomes édités, celui consacré à Falicon (2008) partiellement en couleur, plus récemment le fort volume du sixième numéro hors série sur les inscriptions latines, ont nécessité des budgets importants que l'on ne peut renouveler chaque année. En conséquence, plutôt que de sortir cet ouvrage en deux tomes (un pour 2010 et un pour 2011), et en ajoutant le fait qu'à nouveau cette édition ne pourra pas avoir lieu avant le milieu de l'année 2011, cette fois pour des raisons administratives, sur ma proposition, notre conseil d'administration a adopté la résolution de faire de ce numéro un numéro double (LII - LIII) qui couvrira les années 2010 et 2011 et qui sera distribué fin 2011/début 2012. Pour l'année 2012, le numéro LIV - 2012 reprendra la formule des articles spécialisés auxquels nous essayerons d'insérer l'*Index des Mémoires de l'IPAAM* mis à jour pour la période 1926-2010/11.

Un grand merci, enfin, à tous les membres et amis de l'IPAAM, à nos conférenciers, ainsi qu'aux institutions publiques qui ont participé au bon fonctionnement de notre association ; à tous, je souhaite une très Bonne Année 2011 remplie de joie et de bonheur.

Claude Salicis, le 16 12 2010